

# **BUAIS ET SON HISTOIRE**



## **CHAPELLES ET ORATOIRES**

---

1° La chapelle, jadis dédiée à Mercure, fut rebaptisée la chapelle Sainte Anne, sainte patronne de Buais, à l'apparition du christianisme en Gaule.

Située au village du même nom elle daterait du 16 siècles d'après les archives ? En 1604 il y avait des fondations qui devaient être acquittées dans la chapelle. On exerçait le droit d'inhumation dans la chapelle et le cimetière. Cet édifice n'a jamais été considéré comme chapelle vicariale on y célébrait une messe tous les mardis de chaque semaine pour tous les membres de la confrérie Sainte-Anne. Elle fut en partie reconstruite en 1742 par les soins du curé Jean Fouqué. René Debordeaux, prieur curé de la paroisse par son testament passé devant Guillaume Léveque, notaire royal, le 26 juillet 1587, donna dix sols pour l'entretien du luminaire de la chapelle. Guy Leboucel, par son testament en décembre 1605 donna soixante sols de rente pour fournir du vin et faire célébrer une messe pour la confrérie de Sainte-Anne. En 1633 il y avait

un chapelain au village de Sainte-Anne qui avait le droit d'inhumés, mais il y avait qu'un seul registre pour toute la paroisse de Buais. Elle fut dotée d'une couverture neuve en 1814. Cette chapelle n'avait pas d'intérêt architectural, elle était de dimension modeste, quatre mètres de hauteur, huit mètres de longueur et sept mètres de largeur, dotée également d'un portail au pignon occidental comme ses deux fenêtres rondes dont l'une éclairait la nef et l'autre le cœur. Pas d'ouverture au nord. Elle avait son cimetière. Le 24 août 1886 le conseil municipal de Buais sous la présidence de Pierre Raoult, maire décidèrent de supprimer la chapelle Sainte-Anne, qui s'est en partie c'était écroulée dernièrement et le reste menaçait ruine, elle était située sur le bord de la route de Saint-Malo à Alençon.

.....

2° En 1610, existait sur le bord de la route de Ste Anne au Teilleul, à l'entrée du chemin qui mène vers Heussey, une chapelle appelée la chapelle de l'Acre, le champ appelé les Petites Terres, touchait à la dite chapelle Cette pièce de terre appartenait au clergé de Buais. Cet édifice aurait-été construit sur la tombe de la fille de Robert Galery de la Tremblaie, propriétaire des terres du Berdouet, anoblie par Louis XIV. Aucune messe n'aurait été dite, elle n'était peut-être qu'un oratoire comme celle de Hurel. Cette dite chapelle a disparu au moment de la révolution de 1793 et à son emplacement demoiselle Anne Tencé, de la Cherplaisie a fait ériger une croix en granit.

.....

3 ° L'oratoire de Hurel est situé sur la commune de Savigny-le-Vieux, sur un terrain privé en bordure de la commune de Buais. Menaçant de ruines depuis plusieurs années, Il s'est écroulé en début d'année 2019. A une époque il renfermait des objets et des statuettes très anciens qui furent vendus à un brocanteur.

.....

4° L'oratoire du Vieux Bourg de Buais, est le seul vestige encore visible sur cette commune.

Le 12 juin 1892 le conseil municipal de Buais se réunissait dès 8 heures du matin pour une séance concernant la construction du chemin vicinal

n° 204 partant du bourg de Buais pour rejoindre le futur chemin de Fougerolles, passant par les villages du Guenouillet et de Monhier, puis du moulin de Buais. Au départ de ce tracé au bourg de Buais (ancien) il avait été érigé un oratoire en plein centre du futur chemin projetait, gênant la libre circulation, cet édifice était sur le terrain de l'ancien cimetière appartenant à Mr Victor Paillard, receveur des contributions indirectes à Caen. En octobre 1889 Mr Paillard, par l'intermédiaire de Mr Boutry, huissier au Teilleul avait adressé un courrier à la municipalité de Buais dont la tenue était que sous aucun prétexte il fallait démolir ce petit monument sauf si la commune prenait en charge de le reconstruire à ses dépens sur un terrain qu'il possédait en bordure du chemin n° 204. Le maire proposa au conseil municipal de consentir pour le déplacement du dit oratoire pour un montant de 70 francs, somme considérée raisonnable par rapport à une expropriation. Je ne sais pas quelle fut la suite, mais l'oratoire resta en plein centre de la route, avec en son côté droit la direction de Fougerolles-du-Plessis et à sa droite la direction du bourg de Sainte-Anne.

En 2007 un camion recula dans l'édifice, ce dernier maçonna à la chaux s'écrasa. Mr Gabriel Destais, céda quelques mètres carrés de terrain en bordure de la route pour que soit édifié en toute sécurité le dit oratoire. Ce fut la société de maçonnerie Noury de Buais qui procéda à son édification en 2008.

La pierre sculptée qui orne ce monument, n'a pas pu être située dans le temps. Mais ne semble pas provenir de cette commune. Le bas-relief est constitué d'un écu.

Vers 1859 Mr Léon Lecordier, membre de la société française d'archéologie vint faire une expertise de l'église du vieux bourg de Buais, qui allait être détruite ne fit aucune allusion à l'oratoire, sans doute qu'il n'existait pas encore à cette date.

Cet oratoire semble avoir été construit sur une initiative privée, il n'est mentionné dans aucun ouvrage que j'ai pu lire et ne semble pas avoir été un lieu de rassemblement religieux.

.....



En 2008



En 2018



Extrait : du Mémorial et de la conférence ecclésiastique de Buais, évêché de Coutances.

Extrait des délibérations du conseil municipal de Buais, déposé aux AD.

Mise en page par Jean-Pierre Hamon, le 12 novembre 2019. Archives du moulin de Buais.

Photos de J-P H. La chapelle d'Hurel (2016) et l'oratoire du vieux bourg.

